

ASSEMBLÉE NATIONALE
19 juillet 2019

ORIENTATION DES MOBILITÉS - (N° 2135)

Adopté

AMENDEMENT

N° CD111

présenté par
Mme Couillard, rapporteure

ARTICLE 10

À l'alinéa 13, substituer au mot :

« présent »

le mot :

« même ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Correction d'une erreur de référence.